

Un maintien dans l'emploi réussi

Témoignage d'un employeur ayant collaboré avec CAP EMPLOI 38

Implantée à Vinay, l'entreprise Cécillon Traiteur a fait appel aux services de Cap Emploi 38 en 2019

L'entreprise Cécillon Traiteur emploie depuis 2009 Léa. Cette salariée a débuté au sein de la cuisine centrale.

A partir de 2018, son état de santé se dégrade, et les arrêts de travail se succèdent. Florence CHABERT, RRH de la société, témoigne : « *Les problématiques de santé de Léa mettaient en péril sa capacité à pouvoir continuer à évoluer au sein de notre entreprise. Nous nous dirigeons tout droit vers un licenciement pour inaptitude. Toutefois, nous souhaitons conserver Léa au sein de nos effectifs* ».

En concertation avec le médecin du travail, l'entreprise Cécillon Traiteur fait alors appel à CAP EMPLOI 38. Grâce au concours d'un ergonome, un aménagement de poste est alors mis en place, et le temps de travail est adapté. De plus, suite à une remise à niveau en bureautique, des tâches administratives sont confiées à Léa.

« *À ce jour nous restons vigilants quant à la situation de Léa. Il est indéniable que sans l'aide de Cap Emploi et des financements obtenus, nous n'aurions pu maintenir notre salariée dans l'entreprise* »

